



ELECTIONS AUX CTE - CAPL - CAPD

Solidarité

Démocratie

Proximité

Efficacité



Adjoints des Cadres Hospitaliers

Des professionnels chevronnés encore oubliés

Le nouveau statut des Personnels Administratifs de catégorie B est paru à la mi-juin 2011. Tous les ACH seront reclassés dans les nouvelles grilles indiciaires.



Nous rencontrer, nous contacter, nous rejoindre :
USD CGT Santé et Action Sociale de l'Aveyron • rue Raynal • 12000 RODEZ Cedex
• Site Internet : <http://www.cgt-sante12.net>

Ce nouveau statut du 2 février 2010 demeure un trompe l'œil par rapport à l'ancien :

Allongement des carrières de 7 à 8 ans avec une revalorisation indiciaire substantielle en fin de carrière.

Pour ces catégories, la CGT porte régulièrement les revendications des personnels et a obtenu quelques petites avancées :

- ▶ les avancements aux classes supérieure et exceptionnelle sont temporairement améliorés,
- ▶ Le taux de promotion à la classe supérieure passe de 6% à 20% de 2011 à 2013, et pour la classe exceptionnelle de 7 à 15%.

La CGT dénonce ce statut au rabais, fort éloigné des attentes des personnes. Légitimement, notre organisation a refusé de valider ce nouveau statut, car il ne traduit pas la réalité des fonctions exercées au quotidien par les ACH.

La **cgt** revendique aux côtés des ACH

- ▶ La requalification de tous les emplois d'ACH qui font fonction d'attachés d'administration hospitalière (AAH). Ainsi, il y aurait la création d'une passerelle prenant en compte l'ancienneté, les compétences et l'expertise pour faciliter l'accès au corps des AAH indépendamment du concours,
- ▶ Une reconnaissance formelle par la suppression du grade 1 pour les ACH et un recrutement direct au 2ème grade, à l'instar des greffiers et des contrôleurs du travail dont les corps ne comportent que deux grades
- ▶ La reconnaissance formelle des fonctions d'encadrement et d'expertise des ACH,
- ▶ L'adéquation grade/fonction,

Le 20 octobre,
je vote



Le 20 octobre 2011,

ne vous abstenez pas, exercez votre citoyenneté au travail.

Votez pour les listes **cgt** aux CTE, CAPL, CAPD

Site Internet: www.cgt-sante12.net



Suite ... La **cgf** revendique aux côtés des ACH

- ▶▶ Des effectifs en rapport avec les besoins, l'arrêt du recours systématique aux contractuels et l'ouverture de concours spécifiques pour ceux déjà en place,
- ▶▶ L'augmentation du nombre des postes aux concours,
- ▶▶ Le versement de l'Indemnité forfaitaire pour travail supplémentaire (IFTS) à taux maximum dès le 1er échelon.
- ▶▶ Une NBI (de 25 points) liée au grade d'ACH à

l'identique d'autres grades : techniciens...

- ▶▶ La mise à plat des organisations et la reconnaissance des nouveaux métiers.

Pour la reconnaissance des qualifications, la CGT a revendiqué, en début de carrière, pour les ACH, 1,6 X SMIC (porté à 1.700€) ainsi que le doublement de la rémunération sur la carrière.

Grilles de salaires

Catégorie B - 1 ^{er} Grade				Catégorie B - 2 ^{ème} Grade				Catégorie B - 3 ^{ème} grade			
Depuis le 15/06/11 : Adjoints des Cadres Hospitaliers Classe Normale				Depuis le 15/06/11 : Adjoints des Cadres Hospitaliers Classe Supérieure				Depuis le 15/06/11 : Adjoints des Cadres Hospitaliers, Classe Exceptionnelle			
Echelon	Durée Moyenne	Indice Majoré	Salaire	Echelon	Durée Moyenne	Indice Majoré	Salaire	Echelon	Durée Moyenne	Indice Majoré	Salaire
2	2 ans	316	1 463,17 €	1	1 an	327	1 514,11 €	1	1 an	365	1 690,06 €
3	2 ans	325	1 504,85 €	2	2 ans	332	1 537,26 €	2	2 ans	380	1 759,51 €
4	2 ans	334	1 546,52 €	3	2 ans	340	1 574,30 €	3	2 ans	395	1 828,97 €
5	3 ans	345	1 597,45 €	4	2 ans	348	1 611,34 €	4	2 ans	410	1 898,42 €
6	3 ans	358	1 657,65 €	5	3 ans	361	1 671,54 €	5	2 ans	428	1 981,77 €
7	3 ans	371	1 717,84 €	6	3 ans	375	1 736,36 €	6	2 ans	449	2 079,00 €
8	3 ans	384	1 778,04 €	7	3 ans	390	1 805,82 €	7	3 ans	471	2 180,87 €
9	3 ans	400	1 852,12 €	8	3 ans	405	1 875,27 €	8	3 ans	494	2 287,37 €
10	3 ans	420	1 944,73 €	9	3 ans	425	1 967,88 €	9	3 ans	519	2 403,13 €
11	4 ans	443	2 051,22 €	10	3 ans	445	2 060,48 €	10	3 ans	535 540*	2477,21€ 2500,36€
12	4 ans	466	2 157,72 €	11	4 ans	468	2 166,98 €	11		551 562*	2551,30€ 2602,23€
13		486	2 250,33 €	12	4 ans	491	2 273,48 €				
				13		515	2 384,60 €				

Collègues, le 20 octobre, en votant et en faisant voter massivement pour les candidat-es présent-es par la CGT, vous aurez des élus qui porteront vos revendications, tant au plan local que national dans le cadre, notamment, de la défense du service public de santé.

Contactez les militants CGT, agissez avec eux pour porter l'ensemble des revendications.

Et, si en plus de votre vote **cgf** le 20 octobre,

VOUS ADHERIEZ ?

Nom : Prénom :

Établissement : Adresse :

Service :

À retourner à : USD CGT Santé et Action Sociale de l'Aveyron
• Rue Raynal • 12000 RODEZ Cedex

